



PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DE DECISIONS DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du :	18/12/2018
à :	18h30
Présidence :	M. TROYSI
Présents :	Mrs. BAYARRI, BESNIER, BROCHARD, DEMAY, DESHAYES, NOURRY, FAGNOU, FOURNIER, HACAULT, HERMAN, POTARD, SEBASTIEN, Mmes DIARD, JUSTE, DAMIENS
Excusés :	Mrs. HERMAN, NATIER et SEIGNEURET
Absent :	M. TIERCELIN
Assiste :	M.SCHULER

☆☆☆☆☆☆☆☆

✓ **Extraction des décisions prise par les commissions du District et adoptées par le comité de direction réuni le mardi 18 décembre 2018 au siège du District.**

➤ **Commission des Arbitres :**

En sa réunion du 07 décembre 2018 et après avoir entendu Mr CNOCKAERT Bruno dument convoqué, décide de remettre Mr CNOCKAERT à disposition de son club pour manquements à répétition (art 39 du statut de l'arbitrage).

En sa réunion du 14 décembre 2018 et après avoir entendu Mr PITOU Steven dument convoqué, décide de remettre Mr PITOU à disposition de son club, pour : ne pas avoir obtenu les résultats conformes lors des observations.

➤ **Commission des terrains et infrastructures :**

Trois terrains ont été contrôlés ainsi que trois éclairages de terrain vérifiés.

Les membres de la commission, suite à la visite du terrain de Ste Gemme Moronval, nous fait part de la décision d'interdire toutes les compétitions seniors et jeunes à partir du 14 décembre 2018 pour une durée indéterminée, et au moins jusqu'à la remise en état du terrain pour une pratique sans danger.

Un courrier sera adressé au Maire de Ste Gemme Moronval.

Le club de Ste Gemme se chargera de trouver un terrain de repli pour la reprise des championnats.

Monique JUSTE
La Secrétaire Générale

Patrick TROYSI
Le Président

Publié le 20.12.2018